

## Sécurité

# Sports et loisirs : pour passer de bonnes vacances, je garde mes distances !

Lors des pratiques de sports ou loisirs, des accidents peuvent se produire à proximité des lignes aériennes et ouvrages électriques. Pour prévenir ces risques en pleine saison estivale, Enedis et RTE rappellent les bons gestes à adopter par le biais de la campagne « **Electricité Prudence : gardons nos distances** », visant à informer le grand public des risques encourus à proximité des installations électriques.

### Dans les airs ou sur terre, mais jamais tête en l'air

En plein été, la pratique des sports et activité de plein air peut amener les utilisateurs à se rapprocher dangereusement d'une ligne électrique ou d'un pylône. En s'approchant trop près, le risque est de provoquer un arc électrique (ou amorçage) qui pourrait entraîner l'électrocution.

Depuis 2016, Enedis et RTE sont associés à des regroupements d'acteurs pour diffuser ce message de prévention au plus grand nombre : comité départemental de Vol Libre, fédération de pêche, SDIS, etc. Des établissements scolaires ont également été approchés pour sensibiliser les élèves aux risques électriques. Malgré ces efforts, un accident grave de vol libre a tout de même été enregistré en 2020 au Pays Basque.

### Parapente, kitesurf, ULM, cerf-volant, montgolfière, deltaplane : tous concernés, tous vigilants

Il est donc essentiel de rappeler régulièrement ces quelques consignes de sécurité :



**Consignes à respecter :**

- Vérifiez les vents : les risques se déplacent en fonction des vents et peuvent donc varier à tout moment.
- Vérifiez la présence de lignes électriques lors des décollages et atterrissages.
- Restez attentif aux distances dans votre plan de vol.
- Maîtriser les déplacements de votre appareil, notamment en présence de lignes électriques ou de pylônes.
- Ne tentez jamais de récupérer un objet accroché à une ligne.
- Demandez conseil à votre club, il dispose de toutes les informations nécessaires.

ENEDIS  
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

**Une association pérenne pour un partenariat durable** • Les deux entreprises sont associées depuis 2010 pour la campagne de prévention et de sensibilisation Electricité Prudence, rappelant les précautions à prendre, conseils de sécurité et réflexes essentiels à avoir aux abords des ouvrages électriques.

**CONTACT PRESSE**  
RTE : Maxime Cassagne  
[maxime.cassagne@rte-france.com](mailto:maxime.cassagne@rte-france.com)

Enedis : Maud Vennin  
[maud-externe.vennin@enedis.fr](mailto:maud-externe.vennin@enedis.fr)



### Une campagne de sensibilisation trilingue et multicanale

La campagne « Electricité Prudence » s'adresse à tous et se déploie sur plusieurs supports :

- Un dépliant à télécharger sur le site [www.electricite-prudence.fr](http://www.electricite-prudence.fr)
- Des vidéos à partager : « [Gardons nos distances](#) », « [Le parapente](#) », « [Prudence sous les lignes](#) »
- Des fiches dans 3 langues (français, anglais et allemand)
- Des autocollants thématiques (sports aériens, pêche, bricolage, travaux agricoles)

***Vous souhaitez recevoir les supports de communication de la campagne « Electricité Prudence » ?***

Contactez le service presse (Enedis) :

Maud Vennin, chargée de communication et relations presse

[maud-externe.vennin@enedis.fr](mailto:maud-externe.vennin@enedis.fr)

Rappelons qu'au-delà du vol libre, toutes les activités exercées à proximité des lignes à haute ou basse tension, présentent des risques. Dans le cadre de la campagne Électricité Prudence, les principales situations à risque identifiées sont :

- Pratique de sports aériens (ou de loisirs en extérieur)
- Utilisation d'un engin de grande hauteur (nacelle, grue)
- Élagage et abattage d'arbres
- Travaux sur façade ou sur toiture (échafaudage)
- Creusement d'une tranchée
- Manutention d'objets de grande longueur
- Bricolage

**Pour plus d'informations, Enedis et RTE vous donnent rendez-vous sur le site internet dédié :  
[www.electricite-prudence.fr](http://www.electricite-prudence.fr)**